

Namur, le 24 janvier 2025

COMMUNICATION n°10

Objet : circulation au centre-ville – rue Lelièvre

Madame, Monsieur,
Chers Parents, Chers élèves,

Nous souhaitons vous informer qu'à partir de ce mercredi 29 janvier, la rue Saintraint et Lelièvre seront mises en sens unique depuis le Pont de l'Evêché jusqu'à la rue de Bruxelles. Ce changement est définitif et s'inscrit dans l'apaisement des boucles de circulation du centre-ville. Des travaux de réalisation de fosses de plantations débuteront mercredi.

La rue Lelièvre, entre la place du Palais de Justice et la rue de Bruxelles, sera fermée à la circulation quelques semaines pour réaliser le remplacement de l'égouttage et la finalisation du pavage du carrefour Bruxelles-Lelièvre.

Avec nos salutations les plus respectueuses,

L'équipe de direction